

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la gestion et de la planification immobilière
Direction de la gestion des projets immobiliers
Division Projets sécurité publique et Espace pour la vie
303, rue Notre-Dame Est - 3e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant, **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction
Appel d'offres : BI-00020-MG
Descriptif : *Rénovation de la murale de l'écosystème du golfe du St-Laurent au Biodôme de Montréal (soufflage de mur avec panneaux en gypse)*
Date d'ouverture : 21 mai 2019
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Renseignements : Pour toute question s'adresser à : Immeubles.DGPI@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 02 mai 2019 sur le SEAO.
Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 15 mai 2019 à 12h, à l'adresse courriel suivante : Immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
Les visites auront lieu du 13 mai au 17 mai 2019 de 9h à 10h; de 10h à 11h; de 11h à 12h et de 13h30 à 14h30

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 2 mai 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir _____ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non X

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.